

Initiatives parlementaires

Dans les régions rurales avoisinant Penticton, la localité de Naramata vient de voir son bureau de poste fermer ses portes. Rock Creek, une petite localité du comté de Boundary a perdu, l'année dernière, le bureau de poste qui la desservait depuis plus de 100 ans, ou plutôt depuis près de 125 ans pour être plus précis. C'est que la Société canadienne des postes n'a que faire de l'histoire. La Société canadienne des postes ne semble pas se soucier du service et n'a rien fait qui témoigne d'un grand patriotisme.

• (1935)

Le député est sur la bonne voie lorsqu'il essaye de s'assurer que nous conservions au moins un peu de notre patrimoine, de notre culture et de notre patriotisme en disant: «Si vous tenez un comptoir de la Société canadienne des postes, vous devriez au moins vous identifier comme faisant partie de la mosaïque canadienne, de la culture canadienne, du lien qui unit tous les Canadiens.» Je suis d'accord là-dessus.

Permettez-moi de m'éloigner un peu du point de vue principal de la motion qui est, si je ne me trompe, de faire en sorte que tout bureau de poste arbore le drapeau canadien l'identifiant comme un bureau de la Société canadienne des postes ou comme un bureau du gouvernement canadien.

Mais revenons à la situation actuelle. Je me souviens que lorsque j'étais en affaires, il y a environ huit ans, dans tout le Canada existait un service de livraison assurée dans les vingt-quatre heures entre les grands centres. Je viens d'une petite localité de Colombie-Britannique, du nom d'Osoyoos. Je suis avocat. Pour faire parvenir nos documents au bureau d'enregistrement des terres de Kamloops, nous les mettions à la poste à 14 h 30. Dès 11 heures le lendemain ils avaient été livrés et nous recevions confirmation de l'enregistrement par téléphone.

Cette année, les gens de ma circonscription et moi-même avons surveillé le temps qu'il faut au courrier pour aller d'une communauté à l'autre. Pas plus tard qu'hier, l'un de mes électeurs m'a envoyé une enveloppe portant un tampon indiquant la date à laquelle il l'avait reçue. Pour faire les 40 milles qui séparent Kelowna de Penticton, cette lettre a mis huit jours, huit jours pour faire 40 milles.

Et ce n'est pas le seul exemple. Il y a quelque jours j'ai reçu un coup de téléphone. De Summerland à Okanagan Falls, il y a environ 25 milles. Il a fallu 11 jours à une lettre pour couvrir cette distance. Je viens de recevoir du courrier mis à la poste à Vancouver il y a six semaines et qui a été intercepté par la société et renvoyé à Ottawa. De mon bureau d'Ottawa à mon bureau de Penticton, en Colombie-Britannique, le courrier met généralement de 8 à 14 jours.

Je ne peux m'empêcher de me demander ce qu'a fait la société. En quoi la privatisation des petits bureaux de poste a-t-elle amélioré le service?

Au lieu de faire des pas de bébé en avant, nous avons fait des pas de géant en arrière. J'oserai même dire que nous sommes moins bien servis que du temps du poney express. D'ailleurs en parlant de poney express, on y revient dans ma circonscription. Le centre de Princeton, en Colombie-Britannique, s'est jumelé à Timasket, aux États-Unis. Une fois par année, un service de courrier à cheval permet d'acheminer, en six heures environ, le courrier entre les deux localités distantes de 150 à 180 milles. Ce service est beaucoup plus efficace que celui de la Société canadienne des postes, malgré tous les moyens modernes dont elle dispose.

Je puis vous dire que la Société canadienne des postes n'a pas fait grand-chose pour mes électeurs. Elle a fermé des bureaux de poste et elle a privé des petites communautés de leur identité. Les services postaux ont été privatisés dans certaines régions, et je reçois d'ailleurs des plaintes à ce sujet. Il y a bien des comptoirs postaux qui offrent un bon service, et je sais que certains ont des heures d'ouverture prolongées, mais malheureusement ces établissements ne sont pas cautionnés, et il arrive souvent que leur personnel n'ait pas la formation voulue pour assurer une manutention adéquate du courrier.

Indépendamment du fait que quelque 19 000 communautés devraient être desservies au Canada, le fait de voir flotter le drapeau canadien au-dessus d'un certain nombre de comptoirs postaux pourrait contribuer à accroître la fierté que tireraient de leur travail des employés qui ont trois ou quatre autres fonctions à remplir. Ils prendraient peut-être plus à coeur la qualité du service postal, et cela permettrait de montrer à la Société canadienne des postes que nous tenons encore à la culture et à l'unité canadiennes, et que la société, parce qu'elle a pour tâche d'acheminer le courrier d'est en ouest, représente un facteur d'unité essentiel.

• (1940)

Le président suppléant (M. Paproski): Il reste 22 minutes de débat et j'ai trois orateurs inscrits: le député de Glengarry—Prescott—Russell, le député de Broadview—Greenwood et la députée de Mont-Royal. J'en laisse le partage à votre discrétion.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je commencerai par féliciter le député de Restigouche—Chaleur d'avoir présenté la mesure à l'étude cet après-midi, visant à faire en sorte que le drapeau national soit arboré sur les bureaux de poste et dans les établissements où l'on dispense des services postaux au Canada.